

Saint-Denis, jeudi 7 septembre 2023

Communiqué

MIEUX PRÉVENIR POUR MIEUX LUTTER SAINT-DENIS, VILLE SÉCURISÉE ET OUTILLÉE POUR LA SÉCURITÉ DE SON TERRITOIRE

Dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), un comité de pilotage a eu lieu pour présenter le bilan des actions pour lutter contre l'insécurité et prévenir de la délinquance sur le territoire dionysien. Composé de l'ensemble des institutions qui œuvrent sur ce sujet, dont la Police Nationale et la Police Municipale, le CLSPD, copiloté par la Maire de Saint-Denis, le Préfet de La Réunion et la Procureure de la République se sont réunis récemment à l'Hôtel de Ville de Saint-Denis.

Favoriser un environnement plus serein et harmonieux pour tous, est un enjeu de politique de la Ville, pour préserver une population apaisée, et heureuse.

Signée en 2021, la convention de coordination entre la Police Nationale et la Police Municipale a permis d'avancer de manière significative dans la coordination des forces de l'ordre sur le territoire dionysien.

Véritable outil de géo prévention, le CLSPD, a permis de passer en revue le diagnostic et bilan des trois axes piliers :

- Renforcer la prévention primaire
- Lutter contre les facteurs de risque
- Maintenir la tranquillité publique et promouvoir le vivre ensemble

Les chiffres de la sécurité à Saint-Denis sont très positifs et encourageants et se situent au-dessus de l'ensemble des villes de taille comparable. Saint-Denis, Ville capitale, classée dans les 50 plus grandes villes de France, constate une diminution de 27% de la délinquance générale, ce qui la désigne ainsi comme étant la 1ère plus grande Ville où il y a le moins d'insécurité et de délinquance générale.

Le bilan est sans appel, un travail acharné en continu et collectivement a été déployé.

Ainsi, parmi les mesures concrètes à citer, le dispositif CLSPD a permis :

- De nombreuses actions de prévention primaire sont menées auprès de la jeunesse, afin de lutter et d'empêcher l'émergence des problèmes de sécurité et de délinquance et cela en agissant à un stade précoce. Cela a impliqué des initiatives telles que la médiation dans les écoles, collèges et lycées, la promotion de l'éducation, et l'engagement des jeunes dans des activités constructives.
- Dans le même temps, une stratégie de la lutte contre les facteurs de risques, pouvant conduire à des comportements déviants ou criminels, a été déployée.

La combinaison de ces mesures contribue à créer un environnement plus favorable à la prévention de la délinquance en ciblant les facteurs de risque et en renforçant les facteurs de protection au sein de la population.

- La présence sur le territoire de groupements de partenariat opérationnel (GPO).
A ce jour, on en compte 8 ouverts qui agissent dans plusieurs quartiers de la Ville, dont le GPO du Bas de la Rue Maréchal Leclerc, qui se distingue par son importance en termes de périmètre géographique et de sujets à élucider. Dans ce secteur, désigné comme secteur prioritaire, dans ce quartier en transformation dans le cadre du projet de renouvellement urbain (PRUNEL), un travail collectif est mené entre la Police Nationale, les associations de commerçants, et la municipalité, la Police Municipale, qui coopèrent depuis un an pour définir des stratégies et garantir ainsi la sécurité des commerçants, de leurs clients et des habitants du quartier notamment les personnes les plus vulnérables. C'est un secteur sur lequel une attention constante est maintenue par l'appui notamment de médiations ciblées sur la consommation et le trafic de produits stupéfiants, un plan de lutte contre l'errance du public jeune et contre la prostitution.

- La mise en œuvre de l'Observatoire Municipal de la Tranquillité Publique.
Cet outil permet de collecter et rassembler des données issues des services de la Ville et de partenaires extérieurs afin de mieux cibler les actions et ainsi gagner en efficacité pour réduire, voire éliminer, les zones les plus difficiles. Une expérimentation est par ailleurs en cours dans le secteur de PRUNEL.

Communiqué

- L'étude et le déploiement d'une stratégie de vidéo protection, impliquant l'étude des zones à risques, le choix du type de caméras (nomades, urbaines, internes), la mise en place du système de surveillance ; dans l'objectif de surveillance, enregistrer et lutter contre les nuisances urbaines et environnementales dans les espaces publics. Actuellement au nombre de 143 caméras, le nombre sera doublé d'ici à 2026, sur des zones et des sites spécifiques.

Forts de ces résultats, la Maire, Le Préfet de la Réunion et la Procureure de la République, confirment leur satisfaction et maintiennent la volonté de garantir et poursuivre encore cette amélioration notamment en agissant au plus proche des habitants, dans le cadre d'actions de détections précoces des vulnérabilités et de prévention, mais également en agissant sur le cadre de vie, déploiement de patrouilles dans l'hyper centre et dans les quartiers, protection des populations vulnérables, lutte contre la prostitution, opérations de citoyenneté, Netoy Nout vil, procès-verbaux pour les actes de salubrités urbaines et environnementaux (épaves, déchets), verbalisation des bailleurs sociaux pour les non respects des jours de collecte, etc.

Erica Bareigts, Maire de Saint-Denis

« Nous nous réunissons régulièrement pour faire le point sur la situation en termes de prévention de la délinquance sur la Ville de Saint-Denis. Nous avons encore fait baisser la délinquance générale sur la Ville de Saint-Denis. En termes de sécurité, sur les 50 plus grandes villes de France, nous sommes la 1ère plus grande ville où il y a le moins d'insécurité et de délinquance générale. Nous sommes à 27% de diminution de la délinquance générale. Ce sentiment de sécurité à Saint-Denis n'est pas le fruit du hasard, mais celui d'un véritable travail effectué, en continu, et collectivement. On va continuer à travailler de manière acharnée sur les secteurs ciblés et épineux, notamment, pour combattre les actes de violences envers les populations les plus vulnérables. L'ambition est toujours plus grande et nous allons continuer de travailler dans ce sens. »

Jérôme Filippini, Préfet de La Réunion

« Le partenariat en matière de sécurité est fondamental. Le bilan est très positif. L'efficacité des équipes est à saluer, pour apporter des réponses sur le terrain, notamment grâce à l'instrument des Groupements de Partenariat Opérationnel. C'est également un temps pour déterminer les axes d'effort pour la suite, telle que la question de la prostitution et celle des mineurs. »

Véronique Denizot, Procureure du Parquet de Saint-Denis

« J'en tire un bilan très positif, avec la mise en évidence d'actions partenariales riches. En a découlé des capacités de dialogues, de partages et de constats qui témoignent d'un dynamisme, permettant la mise en action des projets; et le sentiment pour les Dionysien.nes, de ressentir et vivre au quotidien les efforts qui sont faits. »

Michel Aleu, Directeur territorial de la Police Nationale

« C'est un excellent travail que nous constatons, avec le GPO, qui à Saint-Denis agit avec efficacité. Les résultats sont très satisfaisants. En effet, sur les cinq dernières années, on constate une baisse générale des chiffres. La Ville de Saint-Denis détient en effet le taux de criminalité le plus faible des 50 premières villes de France. »